

Amélioration de l'environnement au domicile

Protocole d'évaluation clinique (EVAL) = 1

Les informations relatives à ce code EVAL se divisent en trois parties :

- (I) *Signification* : La signification du code 1 pour le Protocole d'évaluation clinique « Amélioration de l'environnement au domicile ».
- (II) *Énoncé du problème* : Description, mise en contexte et énoncé du problème.
- (III) *Directives* : Les mesures qui doivent être prises par ordre chronologique (plan synoptique et développement par étape).

Ces informations doivent être imprimées dans leur intégralité. Il est possible de consulter de la littérature complémentaire.

I. Signification

Le **Protocole d'évaluation clinique « Amélioration de l'environnement au domicile »** est **activé avec un code 1**. Cela signifie que **les deux facteurs ci-dessous** s'appliquent à ce patient :

- L'environnement de vie du patient présente **une ou plusieurs** des restrictions suivantes :
 - Problèmes d'éclairage
 - Problèmes de revêtement de sol ou de tapis
 - Problèmes à la salle de bains ou aux toilettes
 - Problèmes dans la cuisine
 - Problèmes au niveau du système de chauffage ou de climatisation
 - Délabrement de la maison
 - Saleté

- Le patient présente **au moins deux** des indicateurs de faiblesse suivants :
 - Impossibilité de monter les escaliers
 - Moins de deux heures d'activité physique réalisées au cours des trois derniers jours
 - Marche instable
 - Santé précaire (mauvaise)
 - Affections ou maladies qui rendent le patient instable
 - Accès difficile au domicile
 - Accès difficile à certaines pièces dans la maison
 - Une DRS (Depression Rating Scale) de 3 ou plus
 - Présence d'un des trois symptômes psychologiques suivants : hallucinations, idées délirantes, pensées inhabituelles

Autrement dit, ce patient fait partie des personnes âgées en état de précarité qui vivent dans un environnement problématique et pour lesquelles les problèmes d'environnement aggravent l'état physique et mental et chez lesquelles ces problèmes engendrent un risque plus élevé de conséquences négatives (défavorables).

À ce groupe appartiennent environ 15% des personnes âgées qui reçoivent des soins à domicile et 2% des personnes âgées vivant de manière autonome. Près de la moitié de ces personnes âgées rencontrent des problèmes avec leur revêtement de sol et leur salle de bains, alors qu'un quart ou moins présenteront des problèmes à d'autres niveaux (aux Etats-Unis).

II Enoncé du problème

Ce Protocole d'évaluation clinique se concentre sur l'amélioration de l'environnement au domicile et principalement sur les facteurs qui sont généralement identifiés comme des risques liés à l'environnement, tels que : délabrement général et saleté, mauvais éclairage, revêtement de sol et tapis dangereux, système de chauffage ou de climatisation inefficaces, appareils défectueux. Cet aperçu porte sur un large champ d'investigation et concentre son attention sur les facteurs tels que la sécurité de vie, les incidents de chute, l'état de santé et la qualité de vie.

La résolution de ces problèmes représente souvent un véritable défi. Une personne qui possède des revenus modestes peut avoir pris une décision ayant entraîné une situation donnée (par exemple : plutôt payer pour se nourrir que pour se chauffer). Une personne dans cette situation dispose parfois de peu de réserves physiques ou financières pour faire face à ce genre de problème. Les services publics disposent d'un capital limité pour lutter contre les difficultés de milieu de vie et décident des personnes qui peuvent avoir droit à un soutien financier et d'à partir de quel fonds l'argent peut être alloué. Lorsqu'il est impossible pour la famille de fournir au patient un domicile adapté au patient, un milieu de vie alternatif avec une longue liste d'attente et des critères d'acceptation strictement délimités peut parfois offrir une solution.

Grâce à une évaluation de l'environnement, des risques ou des dangers pouvant être aisément résolus peuvent être identifiés.

Pour que la mise en oeuvre d'un programme d'amélioration de l'environnement de vie soit réussie, le patient et son principal prestataire de soins informel doivent participer au processus de prise de décision. Pour certains, l'acceptation des changements recommandés représente un processus de longue haleine. Pour la personne qui évalue la situation du patient, il est important de comprendre les réactions négatives du patient vis-à-vis de ces changements, comme les sentiments de perte de potentiel, la gêne, la faiblesse ou la négation du problème.

OBJECTIFS THERAPEUTIQUES GENERAUX

- Améliorez la sécurité de l'environnement dans lequel vit le patient.